



COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 16 OCTOBRE 2020**

Le Conseil Municipal de LE VAL, légalement convoqué le **Samedi 10 octobre 2020**, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le **Vendredi 16 octobre 2020 à 18 heures 30** **préséance, 18 heures 45 ouverture de la séance**, sous la présidence de Monsieur **Christian BENTOUMI**, 1^{er} Adjoint.

A l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal était ainsi composé :

Présents : MM. Alain **ALBERTI** - Colette **ALEXANDRE** - Sophie **ARGOUARC'H** - Christian **BENTOUMI** - Laurence **BERLEMONT** - Anastasia **BRENGUIER** - Jeanne **CAVALLARO** - Gisèle **CONFORTI** - Steve **COURDOUAN** - Jean **CULINATI** - Géraldine **DUDON** - Anaïs **DUFEUX** - Max **FABRE** - Norbert **GIRAUD** - Marie-Sylvie **GROVER** - Colette **LAIRE** - Julien **LASSAUQUE** - Christian **LEFEVRE** - Michel **MAUREL** - Luc **PERNEY** - Corinne **RINAUDO** - Olivier **BARALE** - Josiane **VILAIN**.

Représentés : MM. Jérémy **GIULIANO** représenté par Christian **BENTOUMI** - Pauline **NEPVEUX** représentée par Julien **LASSAUQUE** - Georges **AYMONIN** représenté par Olivier **BARALE**.

Absent : M. Patrick **FALANTIN**.

Soit 23 présents, 3 absents ayant donné pouvoir, 1 absent soit 26 votants puis arrivée à 18 h 53 de M. Jérémy GIULIANO.

Soit 24 présents, 2 absents ayant donné pouvoir, 1 absent soit 26 votants.

Après avoir procédé à l'appel nominatif et constaté l'existence du quorum, M. Christian BENTOUMI ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité **M. Steve COURDOUAN**, pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été débattus et mis au vote :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020

Vote : Adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2020

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION DESIGNANT LES REPRESENTANTS TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA COMMUNE DU VAL AU SEIN DU SICTIAM

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le délégué titulaire est :

- Michel MAUREL

Le délégué suppléant est :

- Colette LAIRE

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA SOUS-COMMISSION DE SECURITE ET ACCESSIBILITE

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le délégué titulaire est :

- Jean CULINATI

Arrivée de M. Jérémy GIULIANO à 18 h 53.

M. le Maire prend la présidence et remercie M. Christian BENTOUMI.

ADHESION DE LA COMMUNE DE SANARY-SUR-MER AU SIVAAD

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A LA PRESCRIPTION D'UN REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE D'ATTRIBUER LES 5 LOTS DU MARCHÉ PUBLIC ALLOTI COMME SUIT : Dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique de la commune, protection juridique des agents et des élus, risques statutaires

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE RENOUELER LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CRECHE DU VAL « LES PETITS GALOPINS » ET LA MEDIATHEQUE

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE AUX PROGRAMMES DE TRAVAUX POUR MESURES COMPENSATOIRES DU DOMAINE DONTAINEBLEAU

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE D'ACQUERIR UNE PARCELLE A LA DIME

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A L'ETABLISSEMENT D'UNE CONVENTION DE GESTION ENTRE LA COMMUNE DU VAL ET LA CAPV POUR LE SUIVI DE LA COMPETENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES » POUR 2020

Vote : Adopté à l'unanimité.

ATELIER POUR LES JEUNES : SOUTIEN DE L'ACTION DE L'ASSOCIATION DE BILBOK EN PARTENARIAT AVEC TV PROVENCE VERTE

Vote : Adopté à l'unanimité.

REGIE DE RECETTES « ACTIVITES CULTURELLES » - MODALITES

Vote : Adopté à l'unanimité.

REGIE DE RECETTES « LOCATION DE SALLES COMMUNALES » - MODALITES ET TARIFS

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE MODIFIER LA DELIBERATION N°2020-077 DU 28 JUILLET 2020 : REVERSEMENT PARTIEL D'EXCEDENT ISSU DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT A LA CAPV

Vote : Adopté à l'unanimité.

PROCES-VERBAL CONTRADICTOIRE CONSTATANT LA MISE A DISPOSITION DES BIENS EAU ET ASSAINISSEMENT PAR LA COMMUNE DE LE VAL ET LA CAPV DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Vote : Adopté à l'unanimité.

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE DU CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE BRIGNOLES

Vote : Adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DU VAL AU FRAIS DE SCOLARITE D'UN ENFANT DANS UN ETABLISSEMENT HORS COMMUNE

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A LA FIXATION DU FORFAIT COMMUNAL DEMANDE AUX COMMUNES DONT LES ENFANTS SONT SCOLARISES AU VAL DANS LE CADRE DE LA REPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

Vote : Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR LE SERVICE PUBLIC SOLIDAIRE « EN VOITURE SIMONE »

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR 2020

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE SOLLICITER UN FONDS DE CONCOURS POUR LA REALISATION DU PARCOURS DE SANTE AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE SOLLICITER UN FONDS DE CONCOURS POUR LA RENOVATION DE L'ANCIENNE ECOLE AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE SOLLICITER UN FONDS SOCIAL DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET PON FSE 2014-2020 INTITULE AMELIORER L'ACCES A DES SERVICES SOCIAUX D'INTERET GENERAL POUR LES PERSONNES ET FAMILLES EN GRANDE DIFFICULTE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A LA REVISION DU PLU

Vote : Adopté à l'unanimité.

1 abstention : M. Olivier BARALE.

PRIMES DE GARDE-CHAMPETRE CHEF : IAT ET ISMF

Vote : Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RELATIVE A LA FORMATION DES ELUS

Vote : Adopté à l'unanimité.

ABROGATION DE LA DELIBERATION N°2002-080 DU 27 DECEMBRE 2002 PORTANT SUR LA PRIME DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL ET INSTAURATION DE LA PRIME D'INTERESSEMENT A LA PERFORMANCE COLLECTIVE DES SERVICES AINSI QUE L'INDEMNITE DE PERMANENCE

Vote : Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION DONNEE A M. LE MAIRE DE CONTRIBUER, VIA UNE SUBVENTION PUBLIQUE, A LA SOLIDARITE ORGANISEE AUTOUR DES HABITANTS DES ALPES-MARITIMES, APRES LE PASSAGE DE LA TEMPETE ALEX

Vote : Adopté à l'unanimité.

M. le Maire informe l'assemblée des décisions administratives prises depuis le conseil municipal du 28 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h50.



Le Maire,
Jérémy GIULIANO